

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Session 2015

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE - ÉDUCATION CIVIQUE *Série Professionnelle*

Indications de correction

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

L'épreuve est notée sur 40 :

Histoire	13 points
Géographie	13 points
Éducation civique	10 points
Maîtrise de la langue	4 points

Le candidat répond sur le sujet qui est rendu en fin d'épreuve.

Notation et valorisation

On utilisera l'échelle des notes de 0 à 20

On admettra que le candidat ne rédige pas de phrases de réponse pour certaines questions mais donne simplement les éléments attendus (citer, nommer....)

La note peut prendre en compte des éléments de valorisation.

On entend par valorisation la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de 3^e dans un devoir de brevet. *En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximum et leur présence entraîne l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie au vu des contenus attendus qui y figurent.*

Éléments de valorisation globale de la copie, notamment à travers les exercices « Rédaction d'un développement construit » et « travail sur document »

- cohérence de l'argumentation*
- utilisation d'un vocabulaire adapté*
- présence d'exemples ou de références précis*
- analyse particulièrement réussie d'un ou plusieurs documents*

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I. QUESTIONS (7 points)

Pour les questions 3 et 4 on admettra que le candidat ne rédige pas de phrases de réponse mais donne simplement les éléments attendus.

1. Quelle est la période du règne personnel de Louis XIV ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

1661 – 1715

2. Complétez la frise chronologique ci-dessous en situant correctement les trois événements suivants : Bataille de Verdun, Armistice de la Grande Guerre, Début de la Première Guerre mondiale (3 points : 1 point par élément)

Bataille de Verdun : 1916
Armistice de la Grande Guerre : 1918
Début de la Première Guerre mondiale : 1914

3. « La Seconde Guerre mondiale est une guerre d'anéantissement » ; citez deux aspects qui le montrent. (2 points : 1 point par élément)

Réponses possibles :

Destructions dans les villes au moment des bombardements

Puissance militaire des forces en présence

Massacres de masse : le nombre très important de civils touchés, génocide des Juifs et des Tziganes, les camps

L'usage de la bombe atomique

4. Nommez la colonie française qui a obtenu son indépendance en 1962. (1 point)

L'Algérie

TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Il s'agit ici d'évaluer globalement la capacité du candidat à comprendre le document et à répondre aux questions posées. Les éléments de barème proposés ci-dessous ont pour vocation d'aider les correcteurs à harmoniser leurs attentes mais n'ont donc qu'une valeur indicative.

Pour les questions, on admettra que le candidat ne rédige pas de phrases de réponse mais donne simplement les éléments attendus.

1. Identifiez le personnage au premier plan de la photographie : vous préciserez son nom et la fonction politique qu'il exerce à la date du document. (2 points)

Nom : le général de Gaulle OU Charles de Gaulle OU de Gaulle (1point)
Fonction : Président de la république française (1point)

2. Que désigne *le Redoutable* sur la photographie ? (1 point)

Le nom du premier sous-marin nucléaire français

3. Dans quel contexte international cet événement a-t-il eu lieu ? Cochez la bonne réponse. (1point)

La Guerre froide

4. A l'aide du document, identifiez le choix fait par le général de Gaulle pour réaffirmer la puissance française. (2 points)

Éléments de réponse :

Renforcer la puissance française dans le domaine militaire (de l'armée, de la défense nationale) en dotant la France de l'arme nucléaire (de la puissance atomique)

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I. QUESTIONS (6 points)

1. Citez une grande région industrielle en France métropolitaine. (1 point)

Réponses possibles :

La région Île-de-France

La région Rhône-Alpes

Les régions du Nord et de l'Est de la France

Arc des technopoles : du littoral atlantique au littoral méditerranéen

Les exemples locaux sont acceptés : vallée de l'Arve, Sochaux...

2. Dans la liste suivante, cochez la bonne réponse : (1 point)

La plupart des territoires ultramarins sont des îles.

3. En rédigeant un développement construit, décrivez la répartition de la population française sur le territoire métropolitain. Vous pouvez utiliser les termes ou expressions suivants : espaces de forte densité, aires urbaines, espaces de faible densité. (4 points)

La notion de "développement construit" n'induit pas l'exigence d'une introduction et d'une conclusion. Le candidat dispose d'une page pour répondre à la question mais il n'a pas obligation de l'utiliser dans sa totalité.

La notation est globale. Elle prend en compte les connaissances du candidat et ses capacités à organiser ses idées et à rédiger.

BOEN n°13 du 29 mars 2012

En relation avec les compétences du socle commun de connaissances et de compétences ici mises en œuvre (compétence 1 - la maîtrise de la langue française, compétence 5 - la culture humaniste, et compétence 6 – les compétences sociales et civiques), l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :

- À rédiger un développement construit en réponse à une des questions d'histoire ou de géographie.

Ce développement prendra la forme d'un texte structuré, d'une longueur adaptée au traitement de la question.

Éléments attendus	Éléments à valoriser
Répartition inégale Espaces de forte densité : aires urbaines, région parisienne, grandes vallées fluviales, littoraux Espaces de faible densité : territoires ruraux, de montagne	65 millions d'habitants Notions d'attractivité, de périurbanisation, d'étalement urbain Les villes organisent le territoire

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

Il s'agit ici d'évaluer globalement la capacité du candidat à comprendre le document et à répondre aux questions posées. Les éléments de barème proposés ci-dessous ont pour vocation d'aider les correcteurs à harmoniser leurs attentes mais n'ont donc qu'une valeur indicative.

Pour les questions, on admettra que le candidat ne rédige pas de phrases de réponse mais donne simplement les éléments attendus.

1. Relevez dans le document la première destination touristique mondiale. (1 point)

Paris

2. Citez les deux littoraux français les plus fréquentés. (1 point)

Côte d'Azur et côte languedocienne

3. Tâche cartographique : à l'aide du document, compléter la carte ci-dessous (3 points)

- Nommez et identifiez, par le figuré de votre choix, une grande région touristique.
- Complétez la légende

Nommez (1 point)

Identifiez grâce au figuré et à un zonage corrects la grande région touristique (1 point)

Complétez la légende (1 point : 0,5 point par élément)

4. A l'aide du document, citez deux atouts de la France dans le domaine du tourisme.
(2 points : 1 point par élément)

Réponses possibles :

Les littoraux

Les montagnes

Les métropoles

Le patrimoine historique

Les parcs à thèmes

Les événements culturels ou religieux

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

I. QUESTIONS (5 points)

Pour les questions 2, 3 et 4, on admettra que le candidat ne rédige pas de phrases de réponse mais donne simplement les éléments attendus.

1. Reliez les textes fondamentaux suivants à la date qui leur correspond. (1,5 point : 0,5 point par élément)

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen : 1789
Séparation des Églises et de l'État : 1905
Constitution de la Vème République : 1958

2. Citez une valeur de la République française. (1 point)

Réponses possibles :

Liberté
Égalité
Fraternité
Laïcité
Refus de toutes les discriminations

3. Citez deux moyens d'action des syndicats dans la société française. (2 points : 1 point par élément)

Réponses possibles :

Cherchent à améliorer les conditions de travail des salariés
Revendiquent des augmentations de salaires pour les travailleurs
Représentent les salariés dans les entreprises
Défendent les droits et les intérêts des travailleurs
Font pression sur le gouvernement pour obtenir des lois sociales favorables aux salariés

On admettra les réponses sous forme d'exemples faisant référence à un fait d'actualité mettant en évidence le rôle des syndicats.

4. D'après la Constitution française, qui peut décider de l'organisation d'un référendum ? (0,5 point)

Le Président de la république

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Il s'agit ici d'évaluer globalement la capacité du candidat à comprendre le document et à répondre aux questions posées. Les éléments de barème proposés ci-dessous ont pour vocation d'aider les correcteurs à harmoniser leurs attentes mais n'ont donc qu'une valeur indicative.

Pour les questions, on admettra que le candidat ne rédige pas de phrases de réponse mais donne simplement les éléments attendus.

1. Nommez un réseau social évoqué dans le document (0,5 point)

Facebook OU Twitter

2. Identifiez deux avantages des réseaux sociaux pour les candidats aux élections.
(2 points : 1 point par élément)

Réponses possibles :

Toucher un vaste public lors des campagnes électorales
Entrer en contact avec les citoyens
Avoir un temps de parole illimité contrairement à la télévision ou à la radio
S'inviter dans le dialogue qui se tient sur une plateforme sociale
Disposer d'un outil de promotion

3. Citez une utilisation des réseaux sociaux par les internautes. (0,5 point)

Réponses possibles :

S'informer
Diffuser des informations, des opinions, des messages divers
Toute autre réponse pertinente du candidat

4. A l'aide du document, identifiez deux rôles des réseaux sociaux dans la vie démocratique.
(2 points : 1 point par élément)

Réponses possibles :

Diffuser l'information rapidement
Accroître l'audience
Permettre une réaction rapide
Faciliter l'engagement dans la vie démocratique